

**Projet de parc photovoltaïque  
Commune de Nérondes  
Lieu-dit « La Garenne »**

**Compléments et actualisation du dossier de demande  
de permis de construire**



Dernières modifications		
Indice	Date	Modifications
A	Octobre 2021	Création du document

Rédacteur	Approbateur
Nom : Ludmila Caillat Fonction : Ingénieure Environnement	Nom : Julien Baudoux Fonction : Directeur de projets

## **1. DEMANDE DE PRECISIONS DE LA MRAE DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

L'avis Mission Régionale d'Autorité environnementale du 18 février 2021 recommande de reprendre l'étude naturaliste afin de :

- lever les imprécisions et inexactitudes ;
- compléter l'évaluation des enjeux ;
- mettre en cohérence la carte des enjeux de la zone d'étude.

Des précisions sont notamment à apporter vis-à-vis de l'entomofaune, des amphibiens et de la flore. Concernant la flore, deux espèces de Carex patrimoniaux auraient été vus sur la zone d'étude mais leur présence n'est pas confirmée et aucune description précise de leur habitat ne figure dans le dossier.

Pour le permis déposé en 2020, le diagnostic écologique avait été confié au bureau d'études spécialisé ECR Environnement qui avait effectué 4 passages sur le site entre avril et juin 2019 pour la faune et pour la flore.

**Pour répondre à l'avis de la MRAe, des inventaires complémentaires ont été effectués d'avril à juillet 2021 par le bureau d'études Crexeco**, notamment pour lever les imprécisions vis-à-vis des Carex (ou Laïches inventoriés), des amphibiens et des insectes présents sur le site. Ces inventaires figurent en Annexe 7 de l'étude d'impact.

Suite à ces inventaires complémentaires, LUXEL s'est engagé à travers ces compléments à éviter les nouveaux enjeux floristiques identifiés des nouvelles stations d'Orchis Pyramidal et des Laïches à épis distants.

## **2. PRISE EN COMPTE DE LA DEMANDE DE LA COMMUNE DE PRESERVER LE CHEMIN COMMUNAL AU SUD DU PARC SOLAIRE**

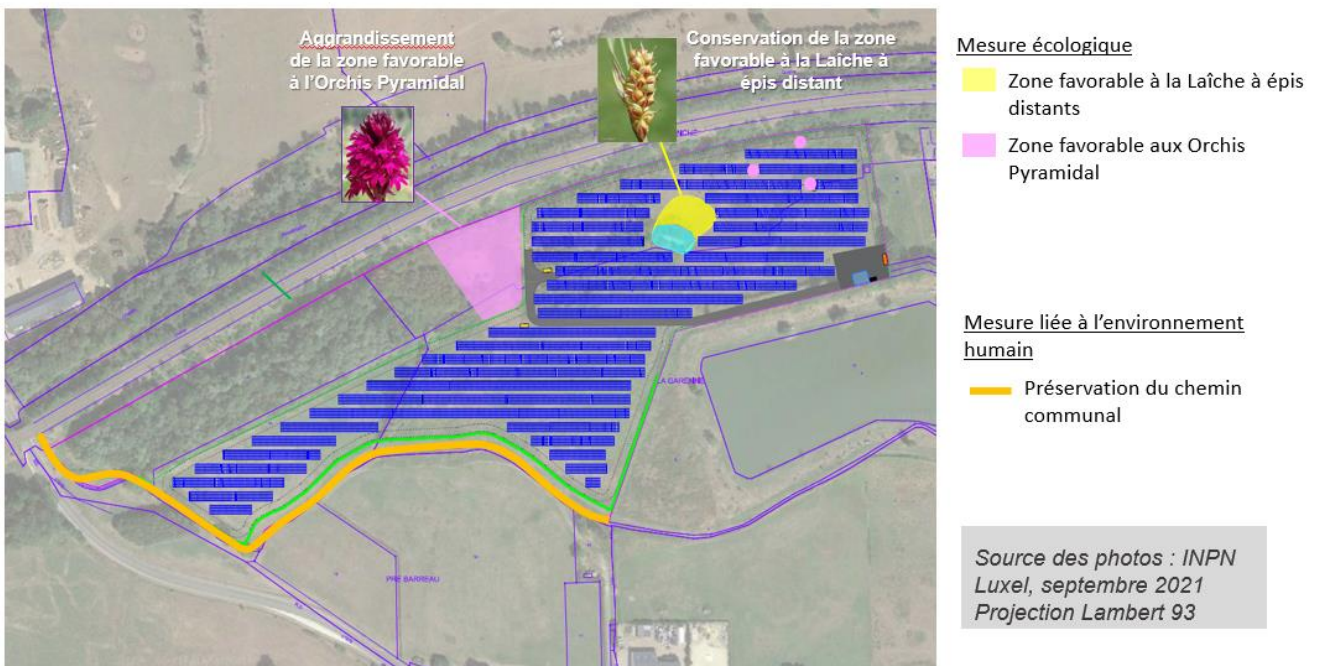
Lors des concertations et des réunions de travail ainsi qu'au moment de la réunion publique d'information, la commune a montré sa volonté de préserver le chemin communal au sud du projet. Ce chemin permettra aux marcheurs et joggeurs qui fréquentent l'étang voisin de rejoindre le pont qui passe sous la voie ferrée sans passer par le bord de route. Les écoliers, qui utilisent le chemin d'interprétation botanique de l'autre côté de la voie ferrée, pourront également continuer d'emprunter en sécurité le tracé au sud du parc solaire.

### 3. PRESENTATION DES MODIFICATIONS APORTEES AU PROJET D'AMENAGEMENT

#### 3.1. Présentation des modifications

##### Modifications d'aménagement

Projet de parc photovoltaïque à Nérondes (18) – lieu-dit « La Garenne »



- Evitement de la zone favorable aux Laïches à épis distants à proximité de la mare

Une partie de la zone favorable aux Laïches, prairie à molinie de milieux humides sur laquelle quatre stations de Laïche à épis distants ont été inventoriées, sera conservée.

- Evitement des stations d'Orchis inventoriées dans l'inventaire de 2021

Les nouvelles stations d'Orchis inventoriées, au nord-est et à proximité immédiate au nord-ouest du parc solaire, seront évitées.

- Préservation du chemin au sud du parc solaire

Ce chemin permettra aux marcheurs et joggeurs qui fréquentent l'étang de rejoindre le pont qui passe sous la voie ferrée sans passer par le bord de route. Les écoliers, qui utilisent le chemin d'interprétation botanique de l'autre côté de la voie ferrée, pourront également continuer d'emprunter en sécurité le tracé au sud du parc solaire.

**3.2. Evolution des chiffres techniques**

	Projet déposé en mai 2020	Projet mis à jour en octobre 2021
<b>Surface clôturée</b>	6,27	6,01 ha
<b>Nombre de modules</b>	15 795	10 395
<b>Puissance unitaire</b>	390 MW	535 MW
<b>Puissance installée</b>	6,16 MW	5,56 MWc
<b>Surface couverte par les modules</b>	3,17 ha	2,59 ha
<b>Nombre de locaux</b>	2 postes de transformation et 1 poste de livraison	2 postes de transformation et 1 poste de livraison
<b>Surface des locaux techniques</b>	57,12 m <sup>2</sup>	57,68 m <sup>2</sup>
<b>Clôture</b>	1484 ml	1479 ml
<b>Linéaire voirie légère</b>	1207 ml	1298 ml
<b>Linéaire de voirie lourde</b>	280 ml	284 ml
<b>Inter-rangées</b>	2 à 3 m	3,1 à 3,9 m
<b>Surfaces évitées</b>	Boisement Zones favorables à la flore (Orchis Pyramidal) Mare	Boisement Zones favorables à la flore (Orchis Pyramidal et Laîche à épis distants) Mare Chemin communal au sud

#### 4. SYNTHÈSE DES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PIÈCES DU DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

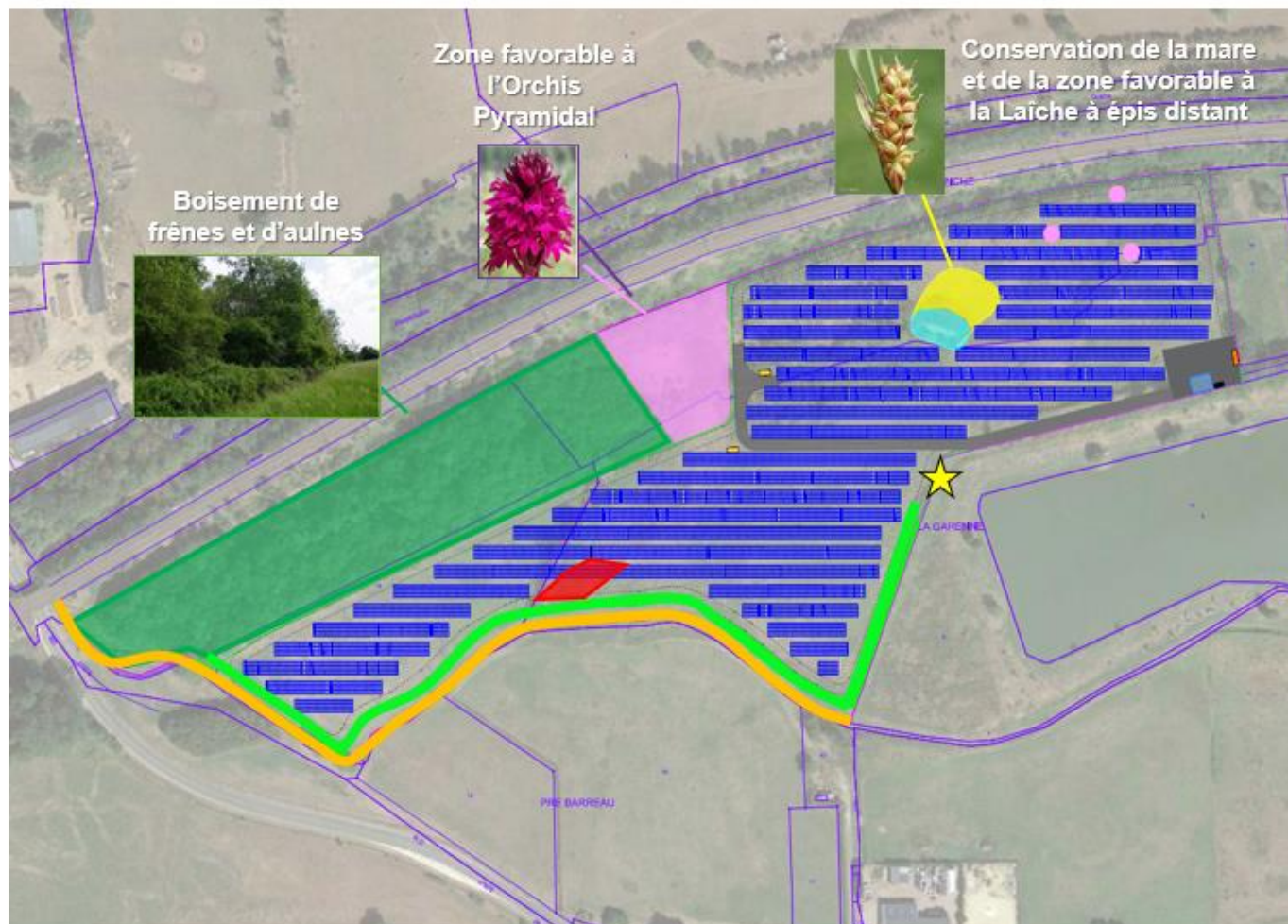
Référence pièce	Intitulé	Nature de la modification
Toutes	L'ensemble des pièces	Actualisation de l'adresse du demandeur
PC01	Plan de situation du terrain	Inchangé
PC02	Plan de masse du projet	
PC02-1	Plan de masse général	Réduction du projet et évitement des stations floristiques identifiées en 2021
PC02-2	Plan de masse – aménagement des panneaux	Réduction du projet et évitement des stations floristiques identifiées en 2021
PC02-3a	Plan de masse – localisation des constructions	Déplacement de la piste et des postes de transformation pour éviter les stations floristiques identifiées en 2021
PC02-3bPC02-3c	Plan de masse – dimension des constructions	Déplacement postes transformation pour éviter les stations floristiques identifiées en 2021
PC02-4	Aménagements	Réduction du projet et évitement des stations floristiques identifiées en 2021
PC03-a	Plan topographique de l'état actuel	Réduction du projet et évitement des stations floristiques identifiées en 2021
PC03-b	Coupe des terrains et des constructions	Réduction du projet et évitement des stations floristiques identifiées en 2021
PC04	Notice descriptive du projet	Actualisation des chiffres techniques du projet Mise à jour du plan de masse Ajout des mesures d'évitement des zones favorables à l'Orchis Pyramidal et aux Laîches à épis distants, et de celle liée à la préservation du chemin communal
PC05	Plan des façades et des toitures	
PC05-1	Plan du poste de livraison	Inchangé
PC05-2	Plan des postes de transformation	Inchangé
PC05-3	Coupe des structures supportant les modules photovoltaïques	Nouvelles tables
PC05-4	Plan de clôture et du portail	Inchangé
PC05-5	Citerne	Inchangé
PC06	Insertion du projet dans son environnement (photomontages)	Inchangé

PC07	Photographie permettant de situer le projet dans son environnement proche	Inchangé
PC11	Etude d'impact	<p>Actualisation des chiffres techniques du projet</p> <p>Intégration des inventaires complémentaires réalisés en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sous forme d'encart dans la partie Chap 1 – 3.3. Inventaires faunistiques et floristiques</li> <li>- en annexe 7 en intégralité</li> <li>- mise à jour des nouvelles Laïches identifiées (à épis distants et des rives) dans le résumé technique et la partie IM</li> </ul> <p>Ajout d'un scénario n°3 dans les variantes d'aménagement</p> <p>Mise à jour des mesures liées aux activités humaines et au paysage : ajout du chemin communal au sud du projet</p> <p>Mise à jour des mesures environnementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évitement des stations d'Orchis Pyramidal nouvellement inventoriées</li> <li>- évitement des stations de Laïches à épis distants</li> <li>- évitement du chemin communal au sud du projet</li> <li>- ajout d'un hibernaculum au sein de la zone préservée aux abords de la mare.</li> </ul> <p>Mise à jour des schémas de synthèse des mesures, du résumé non technique dont le tableau Impacts et mesures.</p>



## Synthèse des mesures d'aménagement

Projet de parc photovoltaïque à Nérondes (18) – lieu-dit « La Garenne »



### Mesure écologique

- Conservation du boisement de frênes et d'aulnes
- Zone favorable à l'Orchis Pyramidal
- Zone favorable à la Laïche à épis distants
- Entretien de la mare et création d'un hibernaculum
- Gestion des espèces envahissantes

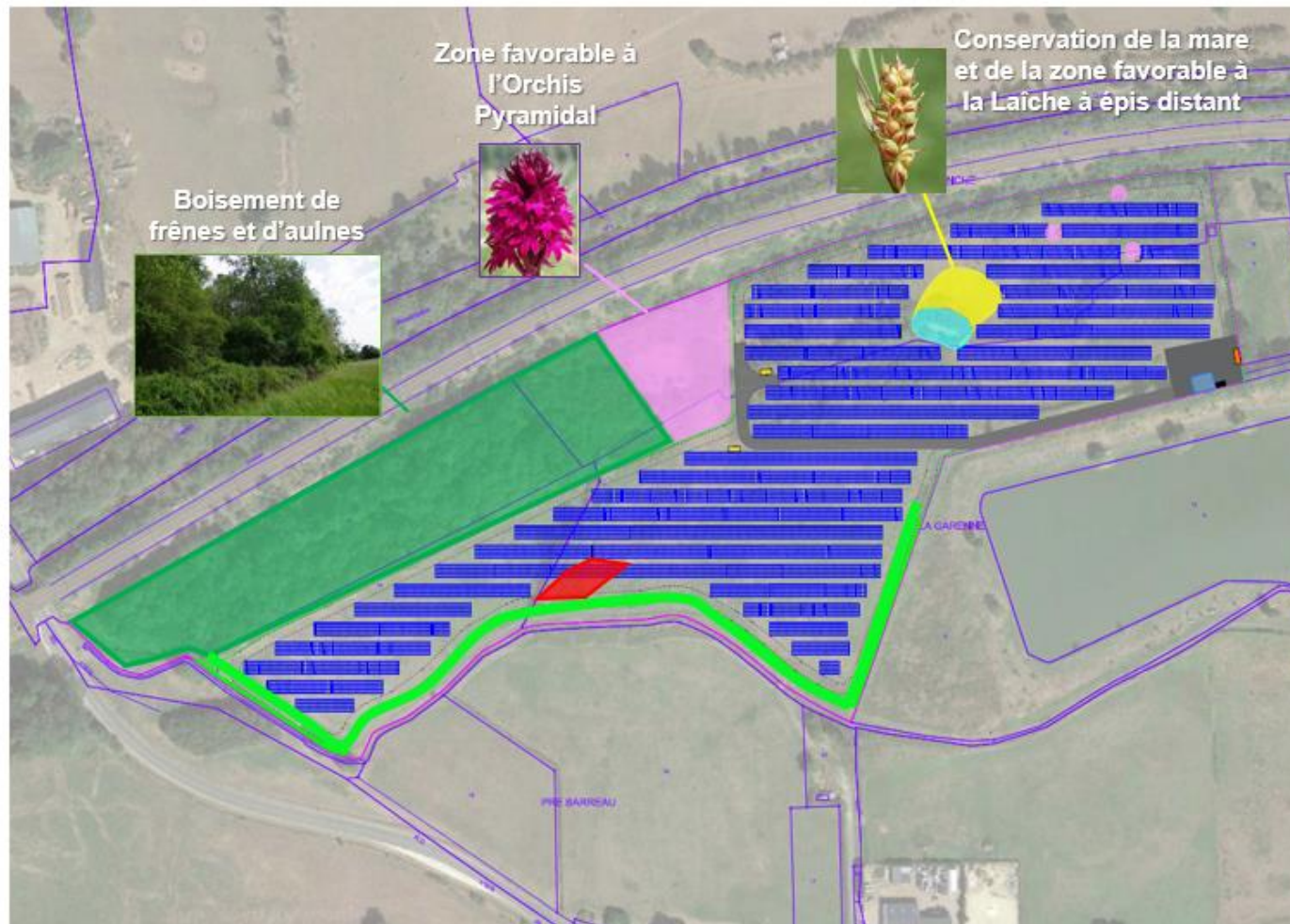
### Mesure paysagère et liée à l'environnement humain

- Création d'une haie avec des essences locales
- Aire pédagogique
- Préservation du chemin communal

Source des photos : INPN  
Luxel, septembre 2021  
Projection Lambert 93

## Mesures en faveur des milieux naturels

Projet de parc photovoltaïque à Nérondes (18) – lieu-dit « La Garenne »



- Conservation du boisement de frênes et d'aulnes
- Zone favorable aux Laïches à épis distants
- Zones favorables à l'Orchis Pyramidal
- Evitement et entretien de la mare
- Gestion des espèces envahissantes
- Création d'une haie avec des essences locales

Source des photos : INPN  
Luxel, septembre 2021  
Projection Lambert 93